

Anne Curt

Conservateur à la Bibliothèque de l'Université Paris XI Section Droit, Sceaux

Réflexions

POUR FAIRE PROCRÉER LE MONSTRE

QUELQUES MOYENS D'ACCÈS AU CONTENU DES PÉRIODIQUES *

QUI a dit « *La presse périodique est un gouffre qui dévore tout et ne rend rien; c'est un monstre qui n'engendre pas* » ? Ce n'est pas un bibliothécaire saisi par le doute et le découragement devant la masse d'informations dormant dans ses collections de périodiques, c'est Balzac (*Lettres sur Paris*). Mais l'évocation des moyens à mettre en œuvre pour utiliser pleinement les ressources de la presse écrite appelle des évocations tout aussi lyriques. Tonneau des Danaïdes ou rocher de Sisyphe, le dépouillement de revues ou la constitution de dossiers de presse apparaît une tâche insurmontable dans beaucoup de bibliothèques publiques. Pourquoi, alors, ne pas utiliser le travail des autres ? Anne Curt tente ici un inventaire des ressources dans ce domaine : revues de dépouillement, recours aux productions de services spécialisés, palliatifs divers. Les instruments de travail sont fragmentaires et les moyens dispersés, on pouvait l'imaginer; mais encore fallait-il les recenser.

La constitution d'un fonds de référence pose très vite la question de l'exploitation des périodiques. Véritables gisements d'informations, la presse d'information générale et la presse spécialisée sont une pièce maîtresse d'un tel fonds documentaire; elles complètent les ouvrages de référence en apportant des mises au point actualisées sur des thèmes très divers. Mais il reste le problème de l'« extraction » : le dépouillement systématique ou sélectif qui permet d'accéder directement et de façon sûre à l'unité documentaire utile, l'article. Cela représente une grosse charge de travail, si bien que peu de bibliothèques entreprennent des dépouillements de périodiques, en dehors de celui qui alimente le fonds local.

* Cet article est issu d'un mémoire de fin d'étude de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires : Anne CURT, *Indexation des périodiques et des documents des fonds locaux pour l'information des lecteurs en bibliothèque publique en France et en Grande-Bretagne*, Villeurbanne, ENSB, 1983, 66-64 p. Il reprend les éléments d'un chapitre — « les instruments bibliographiques français au service des périodiques d'information générale en BP » — qu'il développe et met à jour.

Dans des pays comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, l'existence de bibliographies d'articles dépouillant un choix de périodiques pour large public dans tous les domaines pose la question en d'autres termes. Concernant la presse française, on ne dispose que d'instruments très fragmentaires; c'est pourquoi le catalogue des ressources que nous avons voulu dresser ici forme un ensemble pour le moins hétérogène. En explorant les différentes possibilités de limiter le dépouillement « sur place », on se trouve vite, de lacunes en manques, placé sur le terrain du palliatif et du bricolage. Partant de la question « *Quels sont les moyens dont on peut disposer pour accéder à l'information contenue dans les périodiques destinés à un large public ?* », nous serons amenée à évoquer des ressources dont l'utilisation éventuelle dans les bibliothèques publiques se situe sur des plans différents. Sont à distinguer les instruments de travail directement utilisables dans la bibliothèque (bibliographies d'articles et diverses solutions — partielles — de remplacement ou de complément) et les ressources extérieures fournies par des organismes spécialisés qui, dans leur domaine, ont élaboré des instruments documentaires susceptibles d'être utilisés, au moins partiellement, pour répondre à une demande d'information émanant de non-spécialistes.

Nous avons essayé pour chacun des exemples évoqués de donner des éléments permettant de mesurer à la fois les services qu'on peut en attendre, les conditions d'accès et les limites. Cela passe par une description assez précise de la forme et du contenu de ces instruments, mais aussi de leurs conditions d'élaboration et du champ documentaire couvert.

INSTRUMENTS DE L'EXPLOITATION SUR PLACE

Permettre un accès facile sur un thème donné aux informations contenues dans un fonds de périodiques d'information générale ou de vulgarisation, sans faire localement de dépouillements, tient de la gageure. Cependant, on dispose de quelques bibliographies courantes d'articles qui peuvent être partiellement complétées par d'autres instruments (index ou tables).

Les dossiers de presse sont une autre façon de « sortir » les articles du fonds de périodiques pour en faire une exploitation thématique. Il s'agit bien sûr d'un travail délicat à réaliser et à tenir à jour sur une grande échelle. Dans certains domaines, l'information politique, sociale et économique en particulier, on peut recourir aux séries de dossiers de presse thématiques « tout faits » que sont certaines séries comme *Problèmes politiques et sociaux* ou les *Dossiers et documents du Monde*.

Bibliographies d'articles : la symphonie du Nouveau Monde

D'origine étrangère pour la plupart, les quelques dépouillements courants de la presse française qui existent forment un ensemble disparate dont les éléments ne se recoupent, ni ne se complètent vraiment. De plus la situation est assez confuse actuellement : parmi les publications recensées, l'une est en sommeil (*France-actualité*), une autre vient de subir une transformation récente (*Point de repère*) et une troisième ne bénéficie que d'une diffusion confidentielle (les *Fiches analytiques de revues* du CNDP). Dans l'état des lieux que nous dressons, nous avons pris le parti de laisser une place au potentiel plutôt que de nous en tenir au seul disponible, estimant que faire connaître des entreprises encore limitées peut les aider à se développer ou à renaître.

France-actualité

Jusqu'en avril 1981, la société québécoise MICROFOR [1], spécialisée dans les banques d'information, l'indexation et l'analyse documentaire, a produit *France-actualité* [1], qui était à la fois un répertoire bibliographique mensuel cumulé annuellement et une banque de données diffusée par l'Agence spatiale européenne. *France-actualité* indexait sélectivement les quotidiens français (*Le Figaro*, *L'Humanité*, *Le Monde*, *Le Matin de Paris*), ainsi que des hebdomadaires et mensuels d'information générale tels que *Le Nouvel observateur*, *Le Point*, et *Le Monde diplomatique*. Il se composait de deux parties. La section analytique regroupait les descripteurs par ordre alphabétique avec des renseignements essentiels pour identifier l'article du périodique cité. La deuxième

section répertoriait par ordre chronologique (mois, jour) et par titres de périodiques dépouillés, les articles avec leur signalement complet (titre, date, page, colonne), complété d'un court résumé analytique. La recherche au sujet était ainsi rapide et facile; le résumé de la partie chronologique permettait en cas de besoin de juger de l'adéquation et de la pertinence des références choisies. La bibliographie, compte-tenu des difficultés d'acheminement vers la France, présentait un écart de 3 à 4 mois entre la parution de l'article et la réception du volume mensuel qui le répertoriait.

Les procès intentés à MICROFOR par *Le Monde*¹ ont eu pour effet, en 1981, la suspension de la publication de *France-actualité*, objet du litige. Malgré l'annulation, en novembre dernier, par la Cour de cassation, de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris (juin 1981) qui interdisait de publier des références d'articles du *Monde* dans *France-actualité*, Microfor n'a pas encore à ce jour pris la décision de reprendre la publication de cette bibliographie. C'est à déplorer car, seul index analytique courant d'une partie significative de la presse d'information générale française, *France-actualité* est, malgré ses imperfections, difficile à remplacer. Il proposait un accès thématique, sélectif certes, à un secteur de presse qu'il est difficile d'envisager de dépouiller d'une manière courante et encyclopédique dans chaque bibliothèque publique.

Point de repère

Point de repère [2], dont le premier numéro est daté de janvier, est le produit de la fusion, sous les contraintes économiques, de deux index de périodiques qui se recoupaient partiellement :

- *Radar*, élaboré par la Bibliothèque nationale du Québec, ne dépouillait que des périodiques québécois;

- *Périodex* : index analytique de périodiques de langue française, produit par la Centrale des bibliothèques, « visait à fournir une bonne documentation issue des périodiques québécois et français pour faciliter la recherche des étudiants et des usagers des bibliothèques publiques ».

Cette dernière publication, qui a paru de 1972 à 1983, trouvait son utilité dans les bibliothèques publiques françaises, puisque, sur les 200 titres analysés, elle dépouillait entre 50 et 90 titres français pris dans la presse d'information générale ou de vulgarisation dans divers domaines, à l'exception des quotidiens.

Point de repère, qui est alimenté par la mise en commun du travail d'analyse fait à la Bibliothèque nationale du Québec et à la Centrale des bibliothèques [2], propose donc un choix de références sélectionnées dans 265 périodiques québécois et « étrangers de langue française » (une moyenne annuelle de 14 000 articles est annoncée). Reprenant la formule de *Périodex*, les références d'articles sont classées par ordre alphabétique de mots-matières et sont répétées autant de fois que leur sujet le nécessite. En particulier, un même article est souvent signalé à la fois par un ou des descripteurs spécifiques exprimant son sujet précis et par un descripteur général qui correspond à la discipline à laquelle il appartient. En outre, une très courte phrase précise son contenu.

Si on se place sur le plan de l'utilisation de cet index dans une bibliothèque publique française, on ne peut que souligner un certain nombre de limites qui tiennent au fait que cette publication est destinée en premier lieu à un public québécois. Cette « distance » se marque de plusieurs façons :

- dans les délais d'abord, puisqu'aux trois mois de décalage entre la date de parution d'un article et celle de son recensement doit être rajoutée une période de l'ordre de deux à trois autres mois avant qu'un numéro de *Point de repère* soit diffusé en France;

- dans le choix des périodiques eux-mêmes qui, autant qu'on puisse en juger au vu des trois premières livraisons, accorde une part prépondérante aux périodiques québécois;

- et surtout dans le choix des sujets qui est orienté par les préoccupations et les centres d'intérêt du Québec (ainsi le thème de la décentralisation n'a pas dans la sélection une importance en rapport avec sa place dans les colonnes de la presse française); de même, lorsqu'il s'agit de thèmes d'intérêt plus large, les références à la situation québécoise

1. Voir « Droit et documentation » dans la rubrique « informations » de ce numéro.

sont les plus nombreuses (par exemple, le thème du chômage est représenté par 3 références du Québec pour une référence française dans le n° 1).

Ces réserves faites, il peut rendre des services, notamment dans les domaines culturels où les échanges franco-québécois sont les plus étroits. Il dépouille en particulier les principales revues françaises de cinéma.

French periodical index

Autre produit originaire du continent américain, *French periodical index* [3] est édité en français aux Etats-Unis par Jean-Pierre Ponchie depuis 1973 et diffusé par le Cercle de la librairie depuis 1976. Alors qu'elle se présentait sous forme méthodique jusqu'en 1980, la bibliographie est actuellement classée par ordre alphabétique de sujets. Elle ne recense aucun quotidien, mais le nombre de titres dépouillés augmente tous les ans (16 en 1980, 27 en 1981, 33 en 1982, etc.) et la plupart d'entre eux se trouvent couramment dans les bibliothèques publiques. Cependant, ce dépouillement, sélection d'articles sévère dans un échantillonnage de plus en plus large, est simplement signalétique. Il présente l'inconvénient de ne renvoyer qu'au sigle du périodique (CA pour *Connaissance des arts*, par ex.) accompagné du numéro et de la date. Comme il ne propose aucun élément d'analyse, la pertinence des références données est incontrôlable. Cependant, à défaut d'autres instruments, cette bibliographie annuelle peut rendre des services dans le cas de recherches rétrospectives.

Du côté de la rue d'Ulm

C'est bien en France, cette fois-ci, qu'un organisme à caractère national, le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) [4], édite des bibliographies de dépouillement de périodiques à l'usage des scolaires de 9 à 20 ans ainsi que des enseignants. Ses produits, à diffusion exclusivement interne, sont peu connus des autres bibliothèques publiques. Il est bon néanmoins de connaître leur existence pour, à l'occasion, renvoyer le public scolaire et enseignant auprès des CDI (Centre de documentation et d'information), des CDDP et CRDP (Centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique).

Le FAR

Les Fiches analytiques des revues [4] sont nées d'une enquête auprès des divers centres de documentation dépendant du CNDP sur leurs besoins documentaires et sur la liste des périodiques qu'ils souhaiteraient voir dépouillés. L'Unité de documentation du CNDP a pu ainsi établir la liste des priorités à satisfaire, et notamment une liste de périodiques à dépouiller selon le public visé. C'est dans cet esprit qu'elle procède à sa sélection mensuelle. Elle assure ainsi un travail d'indexation de périodiques pour le compte de 4 500 CDI, CDDP et CRDP, à qui elle offre ses moyens financiers (diffusion-distribution gratuite à la demande), matériels (édition) et en personnel (indexation et analyse par les documentalistes du Centre et sélection par les responsables du FAR). 2 000 fiches réparties en plusieurs séries sont ainsi éditées tous les ans.

La « série B1 » concerne uniquement les CDI des collèges et des lycées. Elle sélectionnait en 1983 56 titres de périodiques. Les diverses séries de BT (*Bibliothèque de Travail*), les *Cahiers français*, la *Documentation par l'image*, le *Courrier de l'UNESCO*, *L'Histoire*, *Le Monde : dossiers et documents*, *La Hulotte*, *Problèmes politiques et sociaux*, *Travaux et documents pour la classe* y sont régulièrement analysés avec quelques autres titres. *La Recherche*, *Avenirs*, *Que choisir*, *Archéologia*, etc., le sont beaucoup plus sélectivement. Cette sélection d'articles s'adresse aux jeunes de 10 à 20 ans, public dont le niveau et les besoins sont très différents. Titres, auteurs ainsi que de brefs résumés des articles, sont dactylographiés dans un cadre de 8 fiches bristol qui n'auront plus qu'à être massicotées et classées dans le catalogue. Les éléments essentiels de localisation de l'article figurent sur chaque fiche ainsi qu'une proposition de cote CDU.

Un index matières édité à Dijon, ainsi que le thésaurus de l'éducation de l'UNESCO, EUDISED (European documentation and information system for education) servent à cette indexation. Le délai entre la disponibilité du périodique et l'arrivée des fiches varie entre 1 mois et demi et 3 mois selon la période.

« La série B2 » analyse des périodiques d'un niveau plus élevé que la série B1 et lui est complé-

mentaire. Elle s'adresse aux enseignants au titre de la formation permanente et de la mise à jour des connaissances dans les grandes disciplines traditionnelles. Elle paraît tous les mois à raison de 40 fiches.

La « Série C », (80 fiches par mois), s'intéresse à tout ce qui concerne la pédagogie, les sciences et les systèmes d'éducation. Elle analyse régulièrement une cinquantaine de titres très spécialisés pour les éducateurs.

Références documentaires

Outre le FAR, le CNDP édite à titre « confidentiel » (1 000 exemplaires), depuis 1982, une collection de bibliographies commentées : *Références documentaires* [4]. 15 numéros ont paru dont certains sont déjà épuisés. Ces bibliographies recensent sur un thème donné toutes sortes de documents (ouvrages, articles de périodiques, diapositives, films, vidéo-cassettes, affiches). Elles comportent presque toujours une liste d'adresses pour obtenir les documents signalés ou de centres spécialisés pour compléter l'information bibliographique.

Cette collection, bien que destinée à l'enseignement, aborde des sujets qui sont aussi très demandés dans les bibliothèques publiques. Elle rendrait donc des services, mais leur diffusion est limitée aux CDDP et aux CRDP. Il est toutefois utile que les services de référence des bibliothèques publiques connaissent l'existence de cette ressource documentaire accessible à une partie de leur public.

Les expériences des CRDP

Certains CRDP mènent des expériences d'informatisation de leur documentation et dépouillent parallèlement des périodiques.

Toulouse mène une expérience pilote en collaboration avec d'autres centres (Reims, Caen, Bordeaux, etc.) et élabore une véritable banque de données bibliographiques multimédia², dans laquelle on trouve en particulier une sélection de références d'articles extraites d'environ 400 périodiques. Conçu pour être un catalogue collectif localisant les

2. Voir à ce propos l'article de Claude PETIT, « Gestion automatisée de catalogues régionaux pour une base de données en documentation pédagogique », dans : *Brises*, n° 3, octobre 1983, p. 21-24, qui fait le point sur la situation en juillet 1983.

ressources dispersées dans les divers centres de documentation des établissements scolaires, ce système prévoit des accès nationaux et régionaux, mais propose aussi des catalogues sur microfiches (COM). L'indexation est faite à l'aide d'un thésaurus encyclopédique de plus de 25 000 termes, mis au point pour l'occasion, qui combine des éléments empruntés à EUDISED et au Thésaurus Laval. Il prévoit aussi une révision annuelle de la base : les références vieilles sont retirées du fichier principal pour être archivées dans une sous-base historique.

Cette expérience, lancée en 1970, devrait guider l'informatisation des réseaux documentaires de l'Education nationale (CRDP, CDDP et CDI) actuellement à l'étude.

Il arrivera peut-être un jour où Culture et Education nationale mettront en commun les ressources qui résoudront les besoins convergents de l'information. Beaucoup de questions posées en CDI le sont dans les autres bibliothèques publiques et l'élaboration d'une seule banque de dépouillement de périodiques résoudrait de concert et à un moindre coût l'utilisation des périodiques pour une information à jour et de bonne qualité des élèves comme des lecteurs.

Index analytiques et catalogues d'éditeurs

S'il n'existe pas en France d'index courant des grands quotidiens nationaux comme *The Times index* britannique, le centre de documentation du *Monde* édite avec les éditions FP.Lobies [5] un index analytique de son édition quotidienne à titre rétrospectif. Seules les années 1944/1945 à 1951, 1958, 1965 à 1968 ont paru. Véritables ouvrages de référence élaborés avec rigueur, leur parution semble rencontrer de grandes difficultés. Dans un classement alphabétique unique, ils recensent les sujets, dont les plus complexes sont précédés d'un plan détaillé. Des renvois d'orientation complètent les rubriques. La localisation (date, page, colonne) suit immédiatement chaque article classé par thèmes. Les volumes parus ne servent que la recherche rétrospective et pour toute recherche courante il est bon de s'adresser au Centre de documentation lui-même [6]. Ce dernier répond par téléphone à toute demande ponctuelle, s'il peut la satisfaire rapidement. Il reçoit aussi sur rendez-vous dans ses locaux.

La rigueur et l'exhaustivité de l'index du *Monde* reste une entreprise exceptionnelle qui ne peut cependant répondre qu'à la de-

mande d'information rétrospective.

Il faut aussi signaler que certains éditeurs, tels la Documentation française et l'INSEE, éditent des catalogues annuels recensant leurs publications périodiques et les analysant thème par thème. Ces catalogues commerciaux peuvent permettre de repérer articles ou dossiers sur des sujets démographiques, économiques, ou même plus généraux.

Dossiers de presse

Un autre moyen d'exploiter le contenu des périodiques consiste à élaborer des dossiers de presse thématiques. Alimentés régulièrement ou ponctuellement au gré de l'actualité, ils représentent dans tous les cas un travail lourd pour la bibliothèque. Certains périodiques présentent des solutions de remplacement pour certains thèmes d'actualité souvent demandés.

Les Problèmes ... de la DF

Problèmes économiques [7], hebdomadaire, reproduit sur des thèmes très divers des articles français et étrangers. Ces dossiers thématiques (études sur des pays, sur des questions économiques) reviennent à intervalles assez réguliers, ce qui permet de suivre

Quelques palliatifs

Chasse au trésor : les tables

Parmi les moyens d'exploiter directement les périodiques, il faut mentionner l'utilisation de leurs tables. En l'absence de tout vocabulaire contrôlé et du fait de la spécificité de chacune, elles mettent à contribution l'imagination et l'astuce du lecteur et du bibliothécaire. Et cependant, elles présentent une grande richesse d'information. Souvent difficiles à repérer à l'intérieur du périodique, leur périodicité s'échelonne du trimestre à des cumulations pluriannuelles. En général, elles sont conçues par l'équipe rédactionnelle du périodique lui-même; il arrive de les trouver à un stade plus élaboré, et par là plus pratique, chez un éditeur commercial. Il en est ainsi de l'*Index analytique* du *Monde diplomatique* que la Société MICROFOR vient de publier en 1984, pour les années 1954-1983 [1].

l'évolution d'une question. Parmi les dossiers parus dernièrement, on peut relever « questions européennes », « France », « science économique », « pays socialistes », etc.

Problèmes politiques et sociaux [7] est bimensuel et présente des dossiers répartis en plusieurs sous-séries, dont une est consacrée à l'URSS, par exemple. Les thèmes sont très divers : « le sport en URSS », « le désarmement nucléaire », « industrialisation et société en Asie du Sud-Est », etc.

L'INA et Le Monde

Le Monde : dossiers et documents [6] publie mensuellement un choix d'articles de son édition quotidienne sur des thèmes au cœur de l'actualité et dont il fait le tour à un moment donné. Dossiers à finalités pédagogiques, ils abordent chaque mois deux thèmes de 4 pages chacun (« le poids des armes », « la décentralisation : 1981-1984 », « la Bretagne », « la femme dans la société française », « l'antisémitisme », etc.). Certains dossiers sont des numéros spéciaux pouvant compter plus de 50 pages (« l'équipement des ménages en biens durables au début 1983 », « livre et lecture », « les nouveaux droits des travailleurs », « la société dans le Tiers-Monde », etc.). Le responsable intellectuel est le plus souvent un enseignant.

Dans *Problèmes audiovisuels* [8], publié par l'INA (Institut national de la communication audiovisuelle), les auteurs de chaque dossier présentent d'abord le sujet de façon à introduire les « découpages » qu'ils ont réunis et à les « coller » selon un plan balisé par les titres qui relient les articles entre eux. Ainsi, dans le numéro 15, le dossier intitulé « l'audiovisuel interactif » essaie de faire le tour du sujet en reproduisant des extraits significatifs de monographies, de rapports (publiés ou non), d'actes de colloques, mais surtout d'articles de périodiques français et étrangers récents (sur 31 extraits, 24 sont tirés d'articles). Chaque dossier est complété par une bibliographie comportant des monographies et des articles; les titres de périodiques sont toujours accompagnés de l'adresse de l'éditeur ou du diffuseur en France, s'il y a lieu. Un public large peut trouver dans ces dossiers une information claire sur les progrès des technologies de la communication, leur évolution, leurs problèmes.

Ce tour d'horizon des ressources

bibliographiques, relatives aux périodiques, directement utilisables dans la bibliothèque ne peut que démontrer combien la question du dépouillement des périodiques destinés à un large public n'est pas encore résolue en France.

LE RECOURS AUX ORGANISMES SPÉCIALISÉS

La fonction bibliographique de tout bibliothécaire ne consiste pas seulement à savoir utiliser les catalogues appropriés pour résoudre une recherche mais aussi à orienter le lecteur-demandeur vers des centres spécialisés dans l'information qui l'intéresse. Aussi faut-il considérer les ressources extérieures que fournissent des organismes spécialisés. Elles seront de deux sortes : soit la documentation sera accessible à tout public intéressé, soit elle sera réservée à un public très spécialisé de chercheurs, d'enseignants, de professionnels. Dans ce dernier cas, ces organismes intéressent les bibliothèques publiques par leurs produits documentaires, qu'ils soient édités traditionnellement ou accessibles par le biais de banques de données internes ou commercialisées.

Toute bibliothèque publique peut offrir en guise de préinformation les principales publications de l'ONISEP (répertoires, annuaires, et autres dépliantes des Délégations régionales), des Offices de tourisme ou des CIDJ (Centres d'information et de documentation pour la jeunesse). Cependant elle ne peut en aucun cas se substituer à ces organismes spécialisés. Ils se trouvent dans le voisinage de beaucoup d'entre elles et ils éditent des répertoires de références à jour ou offrent leur fonds documentaire et leurs services au public. Toujours spécialisés dans un domaine bien délimité, ils répondent mieux que toute bibliothèque encyclopédique sur un sujet très précis. Ils dépouillent souvent de nombreux titres de périodiques traitant de leur spécialité, pour compléter l'information qu'ils sont chargés de diffuser.

Quelques organismes ont été choisis pour illustrer cette étude. Les deux premiers ont une mission de service public, tandis que les deux derniers sont, l'un, un organisme professionnel, l'autre, un centre documentaire spécialisé de l'enseignement supérieur.

Ces centres seraient trop longs à étudier dans leur ensemble. Cependant, ils ont en commun de dépouiller de nombreux périodiques et de les indexer de façon à obtenir des produits documentaires. C'est cette fonction uniquement, et les produits documentaires qu'elle engendre, qui sont étudiés dans ce qui suit.

La Bipa

La fonction documentaire de la Documentation française [7] largement ouverte au public est en partie assurée par la BIPA (Banque d'information politique et d'actualité) [7]. Ce centre de documentation, spécialisé dans l'information administrative, politique et économique sous quelque forme qu'elle soit, offre la consultation de ses dossiers de documentation sur place. Cependant, la BIPA est également une banque de données interrogeable sur le serveur Télésystèmes-Questel, via TRANSPAC. Ses fichiers : la banque iconographique ICONOS, le répertoire d'adresses de centres d'information et de documentation administratives HELIOS, nous intéressent moins ici que la Banque LOGOS. Cette dernière se compose de la base de données textuelles « Conseils des ministres », « Déclarations » (communiqués officiels, discours politiques dont ceux des présidents de la République en texte intégral), « Chronologie » (politique intérieure et extérieure de la France), et enfin et surtout, de BIBLIOS et PAPYRUS, bases de données bibliographiques.

Biblios

BIBLIOS [7] est interrogeable en ligne par l'intermédiaire de terminaux asynchrones ou vidéotex. C'est aussi une bibliographie courante, sous forme de bulletin mensuel des références alimentant la base de façon régulière³.

Elle recense les publications officielles françaises, aussi bien les périodiques que les rapports, les études ou les autres monographies. Elle signale et analyse l'ensemble des publications éditées ou diffusées par la Documentation française. Elle sélectionne également des documents publiés par d'autres administrations, en privilégiant ceux qui ne sont pas diffusés dans les circuits commerciaux

3. Voir le compte-rendu paru dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, t. XXVIII, n° 6, 1983, p. 664-666.

et qui traitent de la France, de ses relations extérieures et de la coopération internationale. Le plan de classement se compose de 22 thèmes (administration, agriculture, cadre de vie, etc.); il est complété par de nombreux index. Il est facile d'accéder au document signalé, car La Documentation française a passé des accords avec les éditeurs pour être en mesure de fournir à la demande photocopies, microfiches ou la publication imprimée elle-même.

Cette bibliographie prend la suite de la *Bibliographie sélective des publications officielles françaises*, fruit de la collaboration étroite de divers organismes qui avaient pour fonction de collecter, de recenser, de signaler ou de communiquer les publications officielles françaises; elle paraissait tous les quinze jours et était complétée par d'excellents index cumulés chaque année. Le plan de classement reprenait plus ou moins celui du *Supplément 1: publications en série* de la *Bibliographie de la France*. Les documents étaient signalés très vite après leur émission, ce qui permettait de les obtenir rapidement. De plus, ce bulletin courant était très agréable à consulter: chaque document y était signalé clairement une seule fois avec son adresse d'édition complète, ce qui facilitait beaucoup l'obtention dudit document.

A partir du n° 9, BIBLIOS indique qu'il est publié en collaboration avec un Comité scientifique composé de représentants de la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, de la Bibliothèque nationale, de la Documentation Française, de la Fondation nationale des sciences politiques, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (analogue donc au comité qui présidait à l'élaboration de l'ancienne *Bibliographie sélective des publications officielles françaises*), et cela sans que soit précisé en quoi consiste cette collaboration. Elle semble, en tous cas moins efficace que dans l'ancienne bibliographie quant à l'exhaustivité de la collecte et les délais de signalement des documents.

Le choix des descripteurs n'est pas toujours satisfaisant: « Les Agriculteurs » (Collections de l'INSEE) est indexé à ECONOMIE AGRICOLE; « L'Annuaire statistique agricole » est indexé à PRODUCTION AGRICOLE; « Assainissement en zone littorale » devient POLLUTION/EAU, FRANCE.

Partie intégrante de la banque de données LOGOS, le fichier BIBLIOS conditionne la sortie imprimée du Bulletin bibliographique. Néanmoins, il ne rend pas les mêmes services que la bibliographie à laquelle il fait suite.

Papyrus

Un autre fichier de LOGOS intéresse les bibliothèques publiques. PAPYRUS, en effet, dépouille des périodiques selon un macrolangage d'environ 4 000 termes, sur la vie politique, économique et sociale.

Les grands quotidiens y sont analysés, ainsi que la presse syndicale, la presse d'obédience religieuse, la presse spécialisée française et étrangère, financière ou économique.

112 titres étaient analysés en 1983, de façon sélective. Le Thésaurus récemment publié⁴ sert aussi bien à l'indexation des articles qu'à l'interrogation de la banque. Une dizaine de documentalistes analysent les périodiques, alors que 5 seulement élaborent BIBLIOS. PAPYRUS n'est pas édité sous forme papier ni microfiche. C'est un fichier uniquement consultable par télématique. Les articles de périodiques ne peuvent être fournis sauf accord spécial avec l'éditeur. Ils peuvent tous être consultés au Service Questions-Réponses de la BIPA [7]. Alors que BIBLIOS comportait, en 1983, 35 000 références depuis 1970, PAYRUS en comprenait 27 000 depuis 1980. FRANCE-ACTUALITE s'accroissait de 30 000 références par an dans la même période. Il n'est donc pas très étonnant que, dans les domaines que couvre LOGOS, des banques plus spécialisées, comme les banques juridiques (LEX, SYDONI...), FRANCIS-S ou ISIS, qui la recoupent sur certains points, aient pu être plus pertinentes à l'interrogation.

L'INSEE et SPHINX

L'une des missions essentielles de l'INSEE est d'« assurer une large diffusion de l'information ainsi élaborée aux fins d'éclairer les centres de décisions publics ou privés, d'assurer le progrès des

sciences sociales, d'informer l'opinion publique ».

Largement ouvert, avec ses 22 observatoires économiques régionaux répartis sur tout le territoire français, l'INSEE élabore la banque SPHINX.

La banque de données bibliographiques SPHINX est orientée principalement sur l'économie appliquée régionale. Y sont recensés, monographies, publications régionales, dépouillement de périodiques qui traitent des domaines qui intéressent la région, la démographie, les études économiques régionales et tout ce qui concerne le domaine social. Toutes ces références sont centralisées à Orléans, uniformisées et complétées par un dépouillement exhaustif des publications de l'INSEE auquel s'ajoutent les publications d'autres services statistiques français. Le vocabulaire d'indexation de SPHINX ne comprend que 600 termes, si bien qu'interrogation et indexation sont plus performantes en langage naturel grâce aux possibilités du logiciel STAIRS et à ses multiples facilités d'interrogation par les opérateurs de proximité. La banque comprend 31 500 références fin 1983, soit un accroissement de 5 000 références par an. 1 000 titres de périodiques français y sont dépouillés et 2 000 ouvrages analysés selon un plan de répartition auquel adhèrent les observatoires économiques.

SPHINX est accessible dans les observatoires et par abonnement sur le serveur G-CAM. Devant la surcharge de leur service public, les observatoires essaient de multiplier les centres d'information volontaires et proposent aux BU ainsi qu'à certaines grandes bibliothèques publiques qui en font la demande d'être des centres-relais de l'information de l'INSEE par le biais de l'Observatoire correspondant. Celui-ci dépose une documentation de base et envoie régulièrement à ces centres-relais toute l'information courante disponible: les « indices » par exemple. Ces informations complètent les publications de l'INSEE que reçoit la bibliothèque en abonnement ou qu'elle commande selon ses besoins ponctuels. Les observatoires économiques informent et répondent à toute demande de renseignement par téléphone ou par courrier. Leur souci principal est d'instaurer et de veiller sans relâche à la circulation de l'information entre eux et les organismes spécialisés

4. BIPA, *Thésaurus: actualité politique, économique et sociale*, Paris, Documentation française, 1983, VIII-275 p.

dans les mêmes domaines, ainsi qu'à la diffusion régionale de l'information économique.

Par ailleurs, la bibliothèque et le centre de documentation, réservés en priorité aux besoins de la Direction générale, s'intéressent particulièrement aux publications ayant un caractère théorique dans un contexte international : les documents qu'ils possèdent sont destinés à un public de spécialistes. Le centre de documentation dépouille 300 périodiques en majorité étrangers (allemands et anglo-américains). Les articles sont sélectionnés, indexés selon une classification décimale propre à l'INSEE et reprise par l'OCDE. Le fruit de cette indexation paraît tous les 15 jours dans le Bulletin de la bibliothèque, parmi les ouvrages et séries nouvellement traités, et classés sous un indice numérique. Le centre de documentation a produit ECO-DOC jusqu'en 1981. A partir de mars-avril de cette même année, le n° 0 annonce un plan de travail partagé des publications par divers organismes, dont l'INSEE. L'ensemble s'intitule le « Réseau d'information en économie générale ». Son dépouillement alimente un des fichiers automatisés de FRANCIS, banque de données bibliographiques produite par le CDSH (Centre de documentation en sciences humaines).

L'informatisation de l'INSEE en cours par le système de gestion documentaire DOBIS est en train de bouleverser cette organisation hiérarchisée. A terme, elle liera et refondra toute l'information produite et disponible à l'INSEE, aussi bien au niveau de la Direction générale qu'à celui des observatoires économiques. Dans ce but est élaboré un thésaurus de 2 500 mots, fruit du travail du groupe SPES, repris par l'INSEE.

La CCIP et ISIS

Créée pour l'information des entreprises, la CCIP (Chambre de commerce et d'industrie de Paris) recueille des données sur la gestion, le commerce, les relations commerciales, la situation politique, économique et sociale de la France, des autres pays, la situation monétaire sur le plan international comme national, en un mot, tout ce qui peut servir le commerce et l'industrie.

Riche d'une pratique documentaire de 150 ans, la CCIP [9] a mis en place, fin 1979, une banque de

données bibliographiques, ISIS. Elle collabore étroitement avec d'autres centres de documentation tels que ceux du CESA (Centre d'enseignement supérieur des affaires), de l'ESCP (Ecole supérieure de commerce de Paris), du Bureau de développement de l'entreprise commerciale. Accessible en 1981, elle offrait déjà 25 000 références recueillies en 1980. Elle comprend aussi une sélection de références à titre rétrospectif, pour la période 1975-1979. En 1983, elle recense plus de 100 000 références et s'enrichit de sous-banques comme VININFO (vins et spiritueux), élaborée en coproduction avec la CCI de Bordeaux.

Environ 15 documentalistes se partagent l'indexation du Centre de documentation économique. Ils disposent d'outils de base, la classification propre à la CCIP « La Documentation économique synchronisée ou DES » et un thésaurus de 5 000 descripteurs classés alphabétiquement. Ce langage contrôlé, longuement rodé par le Centre de documentation économique, permet d'observer une grande rigueur dans l'indexation et facilite l'interrogation de la banque. 15 000 monographies ainsi qu'environ 1 000 titres différents de périodiques sont analysés régulièrement et engendrent 25 000 références par an.

La mise à jour est hebdomadaire et représente le chargement d'environ 500 références. Un document est accessible dans la banque trois semaines environ après son arrivée au Centre de documentation.

Les documents sont décrits, analysés et indexés sur un bordereau très simplifié. Dans les différentes zones vont apparaître le domaine ISIS (général, régional, ou pays étranger), l'année, puis les indices DES, la nature du document (périodiques, ouvrages, rapports de société, etc.) la zone géographique, le(s) auteur(s), le titre, l'origine... La zone des descripteurs n'inclut en général que 3 ou 4 termes du thésaurus, suivis d'un résumé plus descriptif qu'analytique. La langue du document est aussi indiquée. Ces bordereaux sont saisis sur disquettes toutes les semaines, avec sortie imprimante pour 2 lectures et corrections successives. Après fusion des références, ces disquettes vont alimenter la base ISIS et serviront à imprimer chaque réf-

rence sur fiches bristol normalisées pour alimenter les catalogues manuels du Centre. Les documentalistes tiennent beaucoup à cette sortie traditionnelle malgré la lourdeur de l'intercalation du fichier systématique. L'alimentation du catalogue manuel du CCIP permet de fournir une information gratuite aux professionnels qui viennent s'y informer ainsi qu'exceptionnellement aux étudiants de 2^e cycle et personnes autorisées par le sujet de leur recherche.

ISIS recense des données très générales et aborde un champ de questions très étendu. Le dépouillement est axé principalement sur le secteur économique et répond à des questions ponctuelles et pratiques telles que l'agro-alimentaire, les échanges extérieurs, la situation politique. 2/3 des 1 000 titres de périodiques indexés sont en français. Ce sont des périodiques comme *Le Monde*, *Les échos*, *Le Nouvel économiste*, *l'Expansion*, *Les Petites affiches*, *Droit social*... Seuls les articles de fond sont analysés (n'ont été choisis sur le SICOB que les articles qui faisaient le point sur le salon, par exemple). En 1984, ISIS est riche de 510 000 références. L'interrogation se fait à titre onéreux, à prix coûtant au CCIP et par abonnement au serveur G-CAM à l'extérieur.

Les outils pratiques qui facilitent l'interrogation sont les mêmes que ceux qui permettent aux documentalistes d'indexer les documents (Documentation économique synchronisée (DES), Thésaurus matières et géographique). L'interrogation d'ISIS s'était montrée très pertinente lors de l'enquête sur l'interrogation de bases de données par le public de la BPI. Elle a été interrogée à 38 %, alors que LOGOS ne l'a été qu'à 6,5 % et FRANCIS-S à 16 % dans les mêmes domaines. La consultation d'ISIS représentait 44 % des questions traitées, soit presque la moitié. Les bibliothécaires trouvaient sa consultation facile et le fonds encyclopédique de la BPI couvrait à 60 % les références fournies par les *listings* des interrogations, démontrant que, bien qu'étant spécialisée, son interrogation était satisfaisante et bénéfique à un large public.

ISIS est donc, par son indexation rigoureuse, sa mise à jour rapide, son logiciel d'interrogation facile, une banque qui peut contribuer à l'information d'un public élargi, dans son domaine.

Le Centre de documentation contemporaine [10] est un autre exemple de centre bibliographique spécialisé. Il édite non seulement le *Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine*, mais aussi *La Bibliographie courante sur fiches d'articles de périodiques*.

Spécialisés dans le domaine de l'information politique, économique et sociale, ses 12 documentalistes alimentent dossiers et catalogues du Centre et élaborent les deux bibliographies citées plus haut. Ils produisent environ 28 000 références par an, indexant près de 2 500 titres de périodiques différents, en provenance du monde entier, selon une classification décimale et un thésaurus de termes propres à la Fondation nationale des sciences politiques. Ces documentalistes se réunissent en groupe de travail afin d'uniformiser leurs analyses et indexation, discuter de l'intégration au thésaurus de tout nouveau terme, de la place d'un article dans tel dossier plutôt que dans un autre, de l'opportunité de tels renvois au catalogue (par exemple, la prise de position des évêques américains sur le désarmement pourrait se trouver aussi bien dans le dossier « Etats-Unis, église et politique » que dans le dossier « Défense »...). La mise en commun des problèmes, que rencontrent toute indexation et toute classification d'un article, conjuguée à la correction assidue des fiches de dépouillement les uns par les autres, permet de lutter efficacement contre les erreurs et les incohérences. D'autre part, il est important de souligner que les documentalistes ont l'obligation d'assurer une demi-journée de service public dans les salles afin de renseigner le public du Centre et de rester en contact avec la demande effective des lecteurs.

Dans le domaine de l'information politique, économique et sociale, les documentalistes sélectionnent non seulement les articles de fond mais aussi de petits articles de type informatif, qui permettent au Centre de documentation contemporaine de « coller à l'actualité ». C'est ainsi que les premières réactions sur la guerre des Malouines ou sur les élections de 1981 ont été choisies. Parallèle-

ment, des documentalistes ont entrepris la révision des dossiers de presse sur la IV^e République élaborés depuis 1945, pour leur sauvegarde et leur utilisation à titre rétrospectif. Cela implique non seulement leur remaniement mais aussi de combler les lacunes qu'ils comportent : c'est une véritable entreprise de reconstitution avant leur microfilmage.

Enfin, l'équipe collabore à l'élaboration de la future banque de données ESOP. Quand elle verra le jour, celle-ci recensera les 35 000 références annuelles d'ouvrages et d'articles de périodiques. En cours d'élaboration, elle ne sera pas chargée semble-t-il avant fin 1985 et ne pourra être consultée avant 1986.

En attendant, le Centre diffuse, auprès d'une cinquantaine d'abonnés, dont surtout des Centres spécialisés de province et des bibliothèques universitaires :

La Bibliographie courante sur fiches d'articles de périodiques

Constituée dès 1946, la série générale représente environ 25 000 références annuelles (28 000 en 1983). Les envois s'effectuent par paquets de 160 fiches, 2 à 3 fois par semaine. Un abonnement est possible à une série partielle (La France, 5 000 fiches/an; l'Europe, 1 600 fiches; l'Afrique, 2 500 fiches; l'Amérique Latine, 1 600 fiches). La demande de reproduction des articles cités est possible sauf pour les articles de périodiques français datant de moins de 2 ans. Un groupe de travail étudie les problèmes que pose l'accès au document primaire.

Un plan de classification décimal de la Fondation nationale des sciences politiques ainsi qu'un index sont fournis aux abonnés pour faciliter le classement des fiches [10].

Le Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine

Il est le produit d'une sélection rigoureuse parmi les 28 000 références annuelles du Centre. Seules les plus importantes, les plus pertinentes, celles qui collent à une actualité politique de première importance, ou l'article d'un personnage important tel Raymond Barre, émergent et forment le *Bulletin* [10] avec ses 5 000 références extraites en 1983 de 2 517 périodiques (2 427 titres en 1982, 2 344 en 1981). En 1982 ont

été indexés environ 700 titres de périodiques français, dont les principaux quotidiens nationaux comme *Le Monde*, *l'Humanité*, le *Figaro*, *Libération*, le *Matin de Paris*, le *Quotidien de Paris*...

Mensuel, il indexe les titres de périodiques dans un délai de 15 jours à un mois 1/2 après leur parution. Cependant, la diffusion du bulletin par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques retarde son arrivée en bibliothèque de 2 à 3 mois.

La *Liste des périodiques dépouillés en 19..* paraît au début de l'année suivante, vers le mois de mars-avril, suivie un peu plus tard de l'*Index de l'année*. Alphabétique de matières, il comporte un sous-classement alphabétique par pays après les généralités et renvoie aux numéros des notices de l'année concernée.

Par exemple, en 1982, « décentralisation » recense des numéros de notices sur les généralités du sujet, puis aux noms des pays : la France en comporte neuf. Enfin suivent des renvois d'orientation complémentaires du sujet abordé. On peut trouver des références sur des personnages célèbres comme Fuentes (Carlos), Foucault (Michel), Giscard d'Estaing (Valéry). Le plan de classement des numéros mensuels est simple. « Les problèmes nationaux » sont recensés par pays. Les « relations internationales et études comparatives » se divisent en « études politiques », « études économiques », « études régionales », à l'intérieur desquelles apparaît un sous-classement encore affiné.

Le public auquel s'adressent ces bibliographies est un public de spécialistes, enseignants, chercheurs et étudiants du niveau de la maîtrise. Le Centre accueille aussi, bien entendu, les étudiants en sciences politiques et toute personne qui peut justifier d'une recherche précise et ponctuelle comme la rédaction d'un article (cartes pour 10 passages ou carte à l'année sur justification).

Le *Bulletin* représente une ressource intéressante à exploiter dans le cas d'un effort particulier de documentation sur un sujet très demandé. Certains titres de périodiques se trouvent couramment en bibliothèque publique tels *Le Monde*, *Regards sur l'actualité*, *Medias*, *Projet*, *Notes et études documentaires*, *Futuribles*, *Consommation*, *Economie et statistiques*... Cependant, cette bibliographie reste très spécialisée,

et si les bibliothèques publiques peuvent l'utiliser à titre complémentaire, elles peuvent aussi diriger leur public vers la bibliothèque universitaire la plus proche qui la possède et comporte un fonds de périodiques plus spécialisé et plus étendu dans ce domaine.

L'avenir est devant nous

S'il est certain que l'utilisation des périodiques peut satisfaire la demande de documentation et d'information d'actualité, les instruments bibliographiques sont nombreux, de formes très diverses, souvent très spécialisés. Aucun d'entre eux ne « colle » réellement aux besoins encyclopédiques des bibliothèques publiques. Des bibliographies de dépouillement de périodiques adaptées aux besoins du grand public existent depuis fort longtemps aux Etats-Unis et dans de nombreux autres pays. En France, quelques rares bibliothèques publiques dépouillent leurs périodiques de façon artisanale pour essayer de répondre à la demande de leur public. Ces expériences restent très limitées et ne peuvent s'étendre à l'ensemble des bibliothèques.

D'autre part, le problème de la conservation des périodiques en lecture publique n'est pas résolu globalement. Certaines grandes bibliothèques adhèrent au CCN (Catalogue collectif national des publications en série), et par leur participation au prêt-inter, peuvent se procurer les photocopies d'articles de périodiques qu'elles ne conservent pas (ou envoyer les leurs à celles qui les leur demandent). Ce moyen économique de gérer le prêt d'articles à la demande, par le biais de l'informatique, réduit les délais de transmission au temps de reproduction de l'article demandé et à son envoi par la poste, mais ne règle pas tous les problèmes.

Ces délais seront encore réduits et la conservation des périodiques changera de visage le jour où l'archivage sur disques optiques numériques, couplé à la transmission électronique des documents, sera résolu à un coût raisonnable. Le programme DOCDEL, lancé par la Commission européenne, étudie ces projets. La France y est en bonne

place avec TRANSDOC⁵ pour nous permettre d'espérer dans le futur une politique concertée, une gestion commune et à un coût réduit des problèmes de conservation des périodiques, de façon à déboucher sur une disponibilité plus exhaustive des documents pour toutes les bibliothèques, qu'elles soient universitaires, spécialisées ou publiques.

Si la localisation et la disponibilité des documents sont un jour résolues, il faut espérer que le moyen d'accès aux documents que représente leur indexation le sera aussi...

5. Philippe LEMAITRE, « Pour améliorer l'accès aux documents scientifiques », dans : *Le Monde*, 21 août 1984, p. 15.

RÉFÉRENCES

1. Microfor Inc.

800, place d'Youville, Bureau 1805, Québec (Québec) G1R3P4
tél. (418) 692-4369
publications :
France-actualité : index de la presse française, 1978 — avril 1981, mensuel.
Index analytique du Monde diplomatique : 1954-1983, 1984.

2. Centrale des bibliothèques

1685, rue Fleury Est, Montréal (Québec) H2C1T1
publications :
Point de repère, Bibliothèque nationale du Québec, Centrale des bibliothèques, 1984, bimestriel.
Un volume de refonte annuelle imprimé, ou refontes semestrielles et annuelles sur microfiches.

3. French periodical index

puis *Repertoriex : index d'articles de périodiques choisis en langue française*, éd. par Jean-Pierre Ponchie, Morgantown (W.V.), Ponchie company, 1973, annuel (diffusion Cercle de la librairie).

4. Centre national de documentation pédagogique

29, rue d'Ulm, 75005 PARIS
diffuse auprès des CRDP et des établissements d'enseignement :
Références documentaires, 1982 (collections de bibliographies sélectives thématiques)
Fiches analytiques des revues (FAR), sélections mensuelles de fiches, présentées en plusieurs séries.

5. Ed. F.P. LOBIES

8, place de la Mairie, 89330 St Julien-du-Sault
tél. (86) 63 21 57
(pour les éd. sur microfilm) Research publ. ltd, PO Box 45, Reading RG1 8HF (England)
tél. 0734-583247/8
Index analytique du Monde, (1944-1951, 1958, 1965-1968).

6. Le Monde

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cédex 09
tél. (1) 246 72 23
publications :
Le Monde : dossiers et documents, 1973, mensuel.

7. Documentation française

29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cédex 07
tél. (1) 261 50 10
publications :
Problèmes économiques
Problèmes politiques et sociaux
Banque d'information politique et d'actualité (BIPA)
8, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
tél. (1) 296 14 22
Service questions-réponses (ouvert : du lundi au vendredi : 9h30—12h et 14h30-17h30)
Bulletin signalétique d'information administrative : BIBLIOS, mars 1982, mensuel.
Sur les activités de la Documentation française, voir aussi l'article de Pierre Billard, « L'Édition électronique à la Documentation française » dans ce numéro.

8. Problèmes audiovisuels

dossiers documentaires de l'Institut national de la communication audiovisuelle, Paris, INA, Documentation française, 1981, bimestriel (diffusion Documentation française)

9. Chambre de commerce et d'industrie de Paris

16, rue de Châteaubriand, 75008 Paris
tél. (1) 561 99 00
Ouvert : lundi 14h-18h, mardi à vendredi 9h30-18h, samedi 9h30-14h30
banque de données bibliographique : ISIS

10. Fondation nationale des sciences politiques

27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris cédex 07
tél. (1) 269 39 60
publications :
Bulletin analytique de documentation politique, économique et sociale contemporaine, Paris, Presses de la FNSP, 1945, mensuel.
Bibliographie courante sur fiches d'articles de périodiques, série générale et série géographique, 1955.
diffusion : Presses de la FNSP.